



Bulletin d'inscription au Run and Bike des Virades de l'Espoir

Dimanche 26 septembre 2010 à 9h30

Parc Municipal Claude Leenhardt de Clapiers (34)

Equipier n° 1

Nom : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Année de naissance : Sexe : M F
Club, association, entreprise : N° de licence :
Email :

J'accepte le règlement de l'épreuve, date et signature de l'équipier n°1 :

Un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied et du vélo en compétition, datant de moins d'un an est OBLIGATOIRE, ainsi qu'un casque.

Partie réservée à l'organisation
n° de dossard

Equipier n° 2

Nom : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Année de naissance : Sexe : M F
Club, association, entreprise : N° de licence :
Email :

J'accepte le règlement de l'épreuve, date et signature de l'équipier n°2 :

Un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied et du vélo en compétition, datant de moins d'un an est OBLIGATOIRE, ainsi qu'un casque.

Partie réservée à l'organisation
n° de dossard

Seules les inscriptions sur bulletins officiels seront retenues (photocopies acceptées)

Droit d'engagement par chèque : **15 Euros par équipe à l'ordre de Vaincre la Mucoviscidose** à envoyer avec ce bulletin dûment rempli avant le 24 septembre 2010 à l'adresse suivante : *Vaincre la Mucoviscidose 26, rue des Moulières 34830 Clapiers*

Epreuve : Run and Bike est une épreuve de relais libre entre deux athlètes, d'une distance de 20 km, avec un seul vélo. L'arrivée doit être obligatoirement franchie par les deux athlètes, ensemble. Le départ est à 9h30.

Droits d'inscription : 15 Euros par équipe.

Les engagements sont pris :

- par courrier jusqu'au 24 septembre 2010
- par téléphone ou mail, le samedi 25 septembre de 10h - 12h et 14h - 18 h (inscriptions au Complexe Sportif et Culturel rue Paraguay 34830 Clapiers)
- sur place le jour de la course de 8h à 9h15 au parc municipal de Clapiers (prévoir des épingles). 20 Euros par équipe.

La course ouverte à tous à partir de 18 ans, licencié ou non.

Photocopie d'un certificat médical obligatoire* (non restituée) de non contre indication à la pratique de la course à pied et du vélo en compétition datant de moins d'un an, *sauf pour les licenciés en Athlétisme, Cyclisme et Triathlon.

Composition des équipes : l'équipe est constituée librement avec les possibilités suivantes : 2 hommes, 2 femmes, 1 homme + 1 femme dans les catégories d'âge de 18 ans à 77 ans.

Dossard : fourni par les organisateurs. Il doit être apparent sur la poitrine. Retrait le 25 septembre 10h - 12h et 14h - 18 h au Complexe Sportif et Culturel rue Paraguay 34830 Clapiers ou le jour de la course au parc municipal de Clapiers de 8h à 9h15.

Parcours : Le parcours est indiqué par de la rubalise (distance 20 km sur route, chemin et pistes forestières).

Tous les concurrents devront être prudents, le port du casque à coque dure et sanglé est obligatoire pour le vététiste tout au long du parcours. Aucune forme d'accompagnement et d'aide extérieure n'est autorisée.

Contrôle : Le dossard doit être visible.

Les organisateurs sont habilités à disqualifier de la course tout concurrent qui ne respecterait pas le règlement, ou qui se comporterait de façon antisportive.

Abandon : Une équipe qui abandonne retire son dossard et remet au point de sécurité le plus proche.

Arrivée : Le temps limite de la course est de 3h30, c'est-à-dire 13h00 (heure à partir de laquelle sont proclamés les résultats).

Responsabilité : Les organisateurs se réservent le droit d'interpréter le règlement. Chaque participant s'engage à ses frais, risques et périls. Le concurrent inscrit renonce expressément à faire valoir ses droits, généralement quelconques, à l'égard des organisateurs.

Les organisateurs contractent une assurance responsabilité civile. Les participants licenciés sont automatiquement assurés par leur club. Pour les autres, la participation sera sous leur entière responsabilité avec renonciation à tout recours contre les organisateurs, quel que soit le dommage éventuellement subi ou occasionné. Il s'engage à n'exercer aucune poursuite envers les organisateurs pour tout incident.

Ravitaillements : tous les 5 km

Utilisation du droit à l'image : Les participants autorisent expressément les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation à l'épreuve et à la cérémonie de remise des trophées et récompenses, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Les inscriptions peuvent se faire par téléphone au 06.74.82.16.13, ou par courriel : viradeclapiers@yahoo.fr

Les Virades de l'Espoir
pour vaincre la mucoviscidose